

ARMAND II

ARMAND II d'Alegre, chevalier puis baron d'Allègre.

Armand II, dit *Armand le Vieux*, est frère aîné de Pons et de Philippe, tous trois fils d'Armand 1^{er} et d'Alais (de Chalencon, pour certains auteurs).

Considéré comme un personnage assez important en cette période troublée, Armand II est époux d'Elisabeth de Chalencon d'où 7 filles toutes religieuses et un seul fils, Hugues. Il est le premier chevalier d'Alegre qui soit dit baron d'Allègre.

Dans une charte de 1263, il est aussi question explicitement « des habitants du château », ce qui, selon moi, légitime l'idée d'une forme de village autour du château des Alegre.



Ecu de la maison d'Alegre surmonté de la couronne de baron

Nous le rencontrons dans les chartes dès 1229, troisième année du règne du neuvième capétien : Louis IX, futur Saint-Louis. Il n'a alors que quinze ans et ne sera « majeur » qu'en 1235. Les premières années de son règne sont marquées par les luttes pour le pouvoir, sa mère, Blanche de Castille faisant office de régente (baillistre). A partir de 1242, où il assure sa souveraineté sur les terres du sud (convoitées par Hugues de Lusignan) et de l'ouest de la France actuelle (tenu par Henry III d'Angleterre), plus par la négociation que par les armes, ce qui lui vaut de son vivant un grand respect du peuple de son royaume ainsi que des régnants des pays voisins. Il réactualise une ordonnance prise par son grand-père Philippe Auguste, invitant à une négociation de quarante jours, d'où le nom de « Quarantaine-Le-Roi » avant tout conflit armé, duel ou ordalie.

Ce sont aussi les années des deux longues croisades de Louis IX en 1248-1254 et 1265-1272. Le roi est fait prisonnier lors de la première et meurt lors de la seconde, en 1270.



1229. D'après Jacotin, dans *Preuves de la maison de Polignac*, le 22 septembre 1229 il est dit chevalier, témoin à l'acte de foi hommage de Pons V vicomte de Polignac à l'évêque du Puy Etienne de Chalencon pour son fief de Polignac et ses châteaux relevant de l'évêché du Puy.

1233. Le vicomte de Polignac Pons V et Armand II mettent fin par un traité à leur querelle de plusieurs années sur Cusse, Duminhac, les Ignhes, Pouzols, et St Geneys. Chabron rapporte cet accord dans *Histoire manuscrite de la maison de Polignac* : « (...) différend qu'il avoit avec lui touchant les lieux (...) et ce par l'entremise de P. Bastarnel, maréchal du sgr de Bourbon et connétable en Auvergne, qui donna aux partis comme juges ou arbitres, messire Pierre d'Aurat, chanoine de Brioude, Dalmas de Dore et Bernard Bechet chevalier, avec charge de vider le différend par le conseil des sgrs Guillaume de Chalencon et Guillaume de Baffie, ce qu'ils firent ainsi qu'il appert du traité étant de lad. année 1233 ».

Peu après il rend des hommages « pour raison de ce qu'il avoit dans cette paroisse » au prieur de Sembadel, représentant l'abbé de la Chaise Dieu.

Quelques années plus tard il abandonne des droits sur certaines de ces terres, par une transaction avec ce prieur de Sembadel. (*Inventaire du chartrier de la Chaise-Dieu*).

1244. D'après le Père Anselme et d'après Chabrol dans les *Coutumes d'Auvergne*, il est un des arbitres dans un accord de 1244 entre Guy VI comte de Forez et Guillaume de Baffie.

En 1244 et 1245 il rend hommage, reconnaissance de vassalité, à l'évêque du Puy Bernard de Montaigu, du péage de Chomelix (ou Chaumelis, Chomelis), de maisons et de son château de Chambarel, de ses fiefs de Chadernac, Aunas, du Vézy près des Vialles, paroisse de Céaux (Lascombe : *Répertoire des hommages de l'évêché du Puy*, Le Puy, 1882, p. 1).

Selon *Arnaud*, en 1245 il est caution avec Pons sgr de Vissac, Guy sgr de La Roche en Régnier et Bertrand de Chalencon de la dot d'Agnès, fille de Pons V vicomte de Polignac, qui épouse Héraclé de Montlaur, fils d'autre Héraclé de Montlaur et de Marguerite d'Auvergne.

En 1250 Ch. Rocher (Mém. de la Sté. Agric. Scien. de la Hte Loire), il soutient une guerre privée contre Pons de Chapeuil.

Avec ses vassaux, il aurait mené guerre contre Pons de Chapeuil. Les « guerres privées » sont alors chose courante entre tous ces seigneurs et en l'absence d'un état central à l'autorité reconnue incontestable.

1252. Il est cité, d'après Chabron (*Histoire mss de la maison de Polignac*), dans un arbitrage en 1252 entre Guillaume de Baffie et le vicomte de Polignac.

Puis « l'inventaire sommaire des titres féodaux détruits en conformité des lois révolutionnaires » le cite dans une transaction en 1254 avec Armand de Polignac, sgr prévôt de l'église Notre Dame du Puy sur les droits de justice à Céaux.

1263. Guillemette de Peyre (Guillelme de Petra), abbesse dans la seconde moitié du XIIIe s, transige avec **Armand II d'Alegre, chevalier**, la veille de la fête des apôtres Simon et Jude.

En 1263 Armand II dit « baron d'Alègre », et son fils Hugues, accordent une « charte de coutumes aux habitants du château ».

Nota 1. Cette phrase indique qu'Armand II se dit ou est dit « baron d'Allègre ». D'autre part est de celles qui font penser qu'il exista un village au pied du château primitif, ou sous la forme d'un « castrum », et différent du village de Grazac situé au bas du Mont Boury.

Nota 2. Il est possible que les armes de la maison (famille) d'Alegre aient évolué à cette occasion. Le semis de fleurs-de-lis se serait modifié en six f-d-l... mais absolument aucun texte ne l'indique.

Cette charte qu'Armand II rédige en 1263 avec son fils Hugues d'Alègre qui sera époux de Gillète de Courcelles, est citée dans un « *mémoire signifié par le sieur Chardon des Rois, defendeur et demandeur, contre Madame le Maréchale de Maillebois, demanderesse, et defenderesse* » (S. I. G. Lamesle, imprimeur des fermes du Roy au bureau général des aydes. 1752. in-fol. 17p.)

Seule la disposition de mainmorte en est connue « *Mortuis autem ab intestato succedant parentes et propinqui, et, si illi defuerint, nos salvo jure uxorum et aliorum quocumque* ».

Le « samedi veille de la St Simon et de la St Jude » 1263, Armand II, qualifié chevalier, transige avec Guillelmine de Peyre abbesse de St Pierre des Chazes (« *Nova Gallia* » II p.452 ; Père Anselme ; Le Jeune « *Hist Cr et Ap de l'Ordre des Ch du temple de Jérusalem dits Templiers* »).

Le 5 novembre 1263, il confirme une donation d'Alazaïs, épouse de Guigon de la Porte de Recons, chevalier, à l'Hôpital Notre Dame du Puy, concernant des tènements à Caire et Moissac près Monlet.

(*archives de l'Hôtel Dieu du Puy*).

Le Père Fidel Fita donne Armand II comme précepteur de la maison du Temple du Puy en 1263. Voir *Tablettes de la Haute Loire*, I, p. 205.

Le 23 novembre 1263, envisageant de se faire religieux Armand II teste « dans la grande salle à feu du château d'Alègre ».

Ce document publié par Dom Martène et Dom Durand (*Thesaurus novus anecdotorum, t. 1, col. 1115-1119*), fut la possession de l'abbé Payrard avant de faire partie du fonds d'archives Grellet de La Deyte. L'écriture sur ce parchemin, qui fut scellé, est d'une lecture difficile qui suffit à expliquer les différentes interprétations et traductions, et les « vides ».

Il figure dans le Tome IV. pp. 113-118, des *Preuves de la maison de Polignac*, d'Augustin Jacotin.

Dans son testament, Armand II est dit, en 1263, **baron d'Alègre**, sgr des châteaux d'Alègre, de Chomelix le haut, de St Just ; sgr ou cosgr d'Anviac, de Barribas, Bréchinac, Chardas, Châteauneuf, Fraissenet, le Mazel de Joux, Pouzols près Monlet, les Saignes, Sannac, Sarzols etc.

Cet acte précise les oeuvres religieuses et les anniversaires qu'il entretient dans les églises et chapelles de Céaux, Châteauneuf, Chomelix le Haut, Monlet, et dans l'église de l'abbaye de la Chaise-Dieu.

« Une église dédiée à la Vierge est mentionnée à **Monlet** dès le début du XIII^e s. De même à **Céaux** une église dédiée à St Jean Baptiste, et à Chomelix, dédiée à Saint Pierre.

Sont aussi mentionnées les fondations pieuses dans la chapelle du château.

Georges Paul en profite pour rappeler que la chapelle du château fut d'abord dédiée à St Laurent avant de l'être à St Yves. Il n'est pas impossible que la chapelle dédiée à St Laurent fut un édifice préparatoire ou antérieur à la chapelle St Yves, un peu à la façon dont l'oratoire fut la base de la chapelle N D de l'Oratoire.

Le testament d'Armand II donne l'inventaire de sa maison.

Il contient en outre des clauses de substitution en faveur de ses neveux, le sgr de Chalencon, Eustache de Montaigu et le sgr du Goudet.

Enfin il y est précisé qu'Armand est époux d'Elisabeth de Chalencon, et non pas de Marquèse de Peyre, comme le disait Chabron.

D'où 1 fils et 7 filles :

Hugues d'Alègre, Alazaïs, Amphélise, Agnès, Elisabeth, Catherine, Marguerite et enfin Aëlis (Adèle) d'Alègre.

✚ **ALAZAÏS d'Alegre.** 1^{ère} fille, et 2^{ème} enfant d'Armand II et d'Elisabeth de Chalencon. Elle est donataire de 500 livres de Vienne dans le testament d'Armand II son Père. Elle épouse Pons III Rochebaron sgr de Bas, fils de Lambert. D'où Briand de Rochebaron sgr de Rochebaron, de Leyniec et de Montarchier, mort avant 1319. Ce Briand de Rochebaron fut époux, 1 : de Jeanne fille de Robert II dauphin d'Auvergne ; 2 : d'Hélix de Saint Nectaire par qui continue la branche des Rochebaron qui s'éteindra en 1434 dans les Chalencon.

✚ **AMPHELISE d'Alegre.** 2^{ème} fille et 3^{ème} enfant d'ARMAND II et d'Elisabeth de Chalencon. Donataire de 400 livres viennoises dans le testament d'Armand II son Père. Elle épouse Guillaume de Rochebaron-Usson, sgr d'Usson et de Beauzac qui participe à la croisade en mai 1250. Ils laissent deux filles qui se marient et vient leur lignée s'éteindre dans les de Solignac de la Roue (1360) et dans les de Sémur en 1373. Amphélise teste en 1269, laissant deux fils.

✚ **AGNES d'Alegre.** 3^{ème} fille et 4^{ème} enfant. Religieuse au monastère de Comps (ensuite La Vaudieu en 1487). Donataire de *1000 sous podienses* en 1263, dans le testament d'Armand II son Père.

✚ **ELISABETH d'Alegre.** 4^{ème} fille. Comme sa soeur aînée Agnès, elle sera religieuse dans le monastère de Comps Lavaudieu. Elle est donataire de *1000 sous podienses* en 1263 dans le testament d'Armand II son Père.

✚ **CATHERINE d'Alegre.** 5^{ème} fille d'Armand II d'Alègre. Elle sera d'abord religieuse au monastère de St André de Comps, comme ses deux soeurs précédentes. Puis elle en sera prieure, quand en 1263 elle est donataire de *1000 sous podienses* dans le testament de son Père en 1263.

✚ **MARGUERITE d'Alegre.**
D'après Félix et Emmanuel Grellet, elle est 7^{ème} enfant et 6^{ème} fille d'Armand II d'Alègre et d'Elisabeth de Chalencon. Marguerite est un personnage qui a compté. Elle « mérite » un chapitre à elle seule.

